

Un plan financier peut vous aider à améliorer votre bien-être financier!

Le Financial Planning Standards Council (FPSC®) tient en novembre de chaque année une Semaine de la planification financière pour encourager les consommateurs à adopter une approche positive de la planification et pour promouvoir les avantages de la planification financière auprès des Canadiens et des Canadiennes.

Qui peut tirer profit de la planification financière?

Tout le monde peut tirer profit d'un plan financier! La planification financière consiste en un processus qui vous aide à cerner vos objectifs et à adopter des mesures en vue de les atteindre grâce à une gestion appropriée de vos finances, et ce, à chaque stade de votre vie. Il peut s'agir de la voie qui mènera à votre bien-être financier.

Une étude de trois ans menée par le FPSC® a porté sur près de 15 000 Canadiens et a mesuré l'incidence de la planification financière. Voici certains résultats de cette étude :

- En moyenne, 50 % des répondants ayant un plan complet avaient l'impression qu'ils pourront prendre leur retraite au moment prévu, comparativement à 39 % des répondants ayant un plan limité et à 22 % sans aucun plan.
- En moyenne, 81 % des répondants ayant un plan ont l'impression d'avoir leur situation financière bien en main, comparativement à 73 % (plan limité) et à 44 % (sans aucun plan).
- En tout, 78 % des Canadiens faisant appel à un planificateur financier agréé - PFA (ou CFP®) déclarent avoir en main leur situation financière, comparativement à 54 % pour ceux et celles qui font appel à un planificateur financier non agréé.



Disposez-vous d'un plan financier? Votre conseiller financier est-il agréé en tant que PFA? Notre équipe de professionnels autorisés comprend des planificateurs ou planificatrices financiers agréés à votre service.

Pour discuter de votre plan financier, communiquez avec les professionnels titulaires d'un permis de Reuter Benefits en composant le 1-800-666-0142 ou par courriel à retire@reuterbenefits.com . Vous pouvez aussi en apprendre davantage au sujet du FPSC® sur leur site Web à www.fpsc.ca, ou auprès de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) à www.iqpf.org .